

« 3^{èmes} Journées Internationales de la Fonction Consultative » organisées par le Conseil d'Etat du Luxembourg

Luxembourg, les 3 et 4 mars 2016

PROGRAMME

« Liberté d'expression – étendues et limites au XXI^e siècle »

Jeudi, le 3 mars 2016

8h30	Accueil et inscription des participants
9h00	Cérémonie d'ouverture officielle des 3^{èmes} Journées Internationales <i>Allocutions de bienvenue</i> <ul style="list-style-type: none">• Madame Viviane ECKER, Présidente du Conseil d'Etat du Grand-Duché de Luxembourg• Monsieur Félix BRAZ, Ministre de la Justice du Grand-Duché de Luxembourg
9h15	Introduction au colloque <ul style="list-style-type: none">• Monsieur Jörg GERKRATH, Professeur de droit public et européen à l'Université du Luxembourg, Faculté de Droit, d'Économie et de Finance
9h45	1^{er} PANEL : « La liberté d'expression confrontée à l'ordre public » : Quelles sont les limites de la liberté d'expression face à l'ordre public, compris comme l'ensemble des règles qui gouvernent la vie en société et qui pourraient être heurtées par un abus du droit à la libre expression de l'individu, quel que soit le support de cette expression ? <i>Introduction du sujet par le président du panel</i> <ul style="list-style-type: none">• Monsieur François BILTGEN, Juge à la Cour de Justice de l'Union européenne Interventions des Conseils d'Etat <ul style="list-style-type: none">• Monsieur Georges WIVENES, Vice-Président du Conseil d'Etat du Grand-Duché de Luxembourg• Monsieur Pierre VANDERNOOT, Président de Chambre au Conseil d'Etat de Belgique, Maître de Conférences à l'Université libre de Bruxelles et Monsieur Frédéric VANNESTE, Auditeur au Conseil d'Etat de Belgique et collaborateur scientifique à la Katholieke Universiteit Leuven
11h00	Fin 1^{er} panel Pour les délégations étrangères : Départ en autobus devant le Centre de Conférences Arrivée devant l'entrée principale du Palais grand-ducal Audience auprès de S.A.R. le Grand-Duc au Palais grand-ducal Retour en autobus au Centre de Conférences
11h10	Départ en autobus devant le Centre de Conférences
11h20	Arrivée devant l'entrée principale du Palais grand-ducal
11h30	Audience auprès de S.A.R. le Grand-Duc au Palais grand-ducal
12h00	Retour en autobus au Centre de Conférences

12h30	Déjeuner
14h00	<p>2^e PANEL : « La liberté d'expression et les nouveaux médias sociaux » : Comment peut avoir lieu un contrôle des médias sociaux ; est-il possible de définir des critères communs ? Ou est-ce que la multitude d'ordres publics empêchera toute tentative de régulation dans ce domaine. À quel niveau des critères potentiels seraient-ils définis ; sur base de quelles sources ? Le panel analysera également qui pourrait le cas échéant mettre en œuvre la protection, voire les sanctions.</p> <p><i>Introduction du sujet par le président du panel</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Monsieur Georges SANTER, <i>Président de la Cour supérieure de Justice et de la Cour constitutionnelle du Luxembourg</i> <p><i>Interventions des Conseils d'État</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Monsieur Marc THEWES, <i>Conseiller d'État, Grand-Duché de Luxembourg</i> • Madame Maryvonne DE SAINT PULGENT, <i>Présidente du rapport et des études au Conseil d'État de France</i> • Monsieur Marc CARRILLO, <i>Conseiller au Conseil des Droits statutaires de Catalogne</i>
15h15	Pause-café
15h45	<p>2^e PANEL (SUITE) : « La liberté d'expression et les nouveaux médias sociaux »</p> <p><i>Interventions des Conseils d'État</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Dr. Javier DIAZ REVORIO, <i>Conseiller du Conseil consultatif de Castille-La Manche</i> • Monsieur Vicente GARRIDO MAYOL, <i>Président du Conseil Consultatif Juridique de Valence</i> <p><i>Discussion</i></p>
17h00	Clôture de la première journée

Vendredi, le 4 mars 2016

8h45	Accueil des participants
9h15	<p>Allocution</p> <ul style="list-style-type: none"> • Monsieur Xavier BETTEL, <i>Premier Ministre du Grand-Duché de Luxembourg</i>
9h30	<p>3^e PANEL : « La liberté d'expression et le fait religieux » : Comment les différentes législations prennent en compte le fait religieux : est-il un frein à la liberté d'expression, ou bien est-ce que la liberté d'expression limite, au contraire, l'expression du fait religieux ?</p> <p><i>Introduction du sujet par le président du panel</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Monsieur Dean SPIELMANN, <i>Ancien Président de la Cour européenne des Droits de l'Homme</i> <p><i>Interventions des Conseils d'État</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Monsieur Germán BULA, <i>Magistrat au Conseil d'État de Colombie</i> • Monsieur Christos RAMMOS, <i>Vice-Président du Conseil d'État de la Grèce et Président de section</i> • Monsieur Jan Kees WIEBENGA, <i>Conseiller d'État des Pays-Bas</i>
10h45	Pause-café

11h00 **3^e PANEL (SUITE)** : « La liberté d'expression et le fait religieux »

Interventions des Conseils d'État

- Monsieur Emilio SANZ SANCHEZ, Président du Conseil consultatif de Castille-La Manche
- Monsieur Pedro JOVER PRESA, Vice-Président du Conseil des Droits statutaires de Catalogne

Discussion

12h15 **Conclusion générale**

- Monsieur Jeannot NIES, Conseiller d'État, Grand-Duché de Luxembourg

12h30 **Clôture des 3^{èmes} Journées Internationales**

- Madame Viviane ECKER, Présidente du Conseil d'Etat du Grand-Duché de Luxembourg

Samedi, le 5 mars 2016

Départ des délégations

Transfert à l'aéroport organisé par le Conseil d'État du Luxembourg